

Langue basque et enseignement primaire public des années 1880 à 1914



Patrick Castoreo*

Avec la consolidation de la III^e République, à la fin des années 1870, l'école primaire s'engage dans une véritable campagne contre les langues régionales. Mais si les républicains s'accordent généralement sur la nécessité d'éradiquer l'idiome local, ils se divisent sur la marche à suivre. Deux tendances s'opposent: la première se montre hostile à toute utilisation du basque en classe alors que la seconde accepte son emploi mais dans le but de faciliter l'apprentissage du français.

Mots Clés: Enseignement primaire. Enseignement du français en Pays Basque. Bilinguisme. III^e République. Pécaut, Félix. Carré, Irénée.

Frantziako Lehen mailako eskolak eskualde hizkuntzen aurkako kanpainari ekin zion 1870 inguruan. Alabaina errepublikarrak bat baldin datoz, oro har, tokiko hizkuntzak ezabatzeke pre-miari dagokionez, zatiturik ageri dira eman beharreko urratsei buruz. Bi joera azaltzen dira elkarren aurka: lehenengo joera ikasgelan euskara erabiltzearen aurkakoa da erabat, bigarrenak euskararen erabilera onartzen du, bai, baina frantsesa ikasteko bide gisa soilki.

Giltza-Hitzak: Lehen mailako irakaskuntza. Frantsesezko irakaskuntza Euskal Herrian. Elebitasuna. III. Errepublikak. Pécaut, Félix. Carré, Irénée.

Hacia 1870, la escuela primaria emprende una campaña en contra de las lenguas regionales. Pero si los republicanos se ponen de acuerdo, generalmente, sobre la necesidad de erradicar el idioma local, son divididos sobre los pasos que hay que seguir. Dos tendencias se oponen: la primera se muestra hostil a toda utilización del euskera en clase, mientras que la segunda acepta su empleo, pero con el objetivo de facilitar el aprendizaje del francés.

Palabras Clave: Enseñanza primaria. Enseñanza en francés en el País Vasco. Bilingüismo. III^a República. Pécaut, Félix. Carré, Irénée.

* Chemin d'Etxexuria. F-64240 Aiherra / Ayherre.

Avec la victoire et la consolidation de la III^e République à la fin des années 1870, la diffusion de la langue nationale constitue une priorité. Pour les républicains, le renforcement du pays passe par l'unité linguistique. Par ailleurs, le français symbolise à leurs yeux le progrès, la raison, l'émancipation de l'individu alors que les idiomes locaux sont synonymes d'archaïsme et de religion (c'est-à-dire, à l'époque, de réaction). Dans l'intérêt de la Nation, et du nouveau régime, une politique de francisation s'impose donc. Enfin, dans ce nouveau contexte, certaines institutions s'avèrent fondamentales: c'est le cas notamment de l'école primaire.

Mais si les républicains s'accordent généralement sur la nécessité d'éradiquer l'idiome local, ils se divisent sur la marche à suivre. Deux tendances s'opposent: la première se montre farouchement hostile à l'utilisation du basque en classe alors que la seconde, plus conciliante et surtout plus réaliste, accepte son emploi mais dans le seul but de faciliter l'apprentissage du français. La deuxième option semble l'emporter durant quelques années. Mais cette période, peu étudiée ou volontairement ignorée, ne dure guère et les tenants de méthodes plus radicales imposent rapidement leur point de vue.

Le présent travail s'appuie essentiellement sur des sources administratives: un rapport d'inspection générale sur l'Académie de Bordeaux, le *Bulletin d'éducation et d'instruction populaires*, le *Bulletin officiel de l'instruction primaire du département des Basses-Pyrénées* et les délibérations du Conseil Général pour la période 1880-1914. Ces documents nous livrent de précieuses informations même si l'idiome local n'y est évoqué que pour souligner la nécessité de propager le français et si certains points, essentiels pour l'étude du présent sujet, font défaut (par exemple, les mesures coercitives prises à l'encontre des élèves utilisant leur langue maternelle en classe¹).

* * *

En 1880, Félix Pécaut, délégué à l'inspection générale de l'enseignement primaire, consacre une étude au Pays basque². Il y observe une situation scolaire "exceptionnellement mauvaise": "les deux tiers, les trois quarts des enfants qui fréquentent nos écoles ne sont pas plus capables de parler le français usuel que de le comprendre; quand on les interroge ou qu'on donne une explication, on est tenté de se croire au milieu d'étrangers".

1. Parmi ces mesures passées sous silence, mais bien réelles, il convient de citer le système du "symbole" (appelé aussi "signe" ou "anti"). Le but consiste à imposer le port d'un objet (le "symbole" "qui peut être un bâtonnet, une boule, ...) à un élève utilisant le basque. A son tour, ce dernier doit s'en débarrasser en le redonnant à un autre "fauteur" linguistique. En fin de journée, l'ultime détenteur du "symbole" est sanctionné. A notre connaissance, il n'existe aucune étude sur ces pratiques.

2. Les citations qui suivent sont tirées de: Pécaut F., *Rapport d'inspection générale sur l'Académie de Bordeaux*, Bordeaux, Imprimerie nationale, 1880, 97 p. Le Pays basque fait l'objet d'une étude spéciale (pp. 69-77).

Les raisons d'une telle situation? Le délégué évoque d'abord la préoccupante fréquentation scolaire. En effet, la présence de nombreux élèves en classe n'excède guère cinq mois. Pire encore: entre 2.000 et 3.000 enfants de 6 à 13 ans (sur les 9.500 de l'arrondissement de Mauléon) n'apparaissent même pas sur les registres d'inscription. Certains ne suivent que les leçons du catéchisme.

Il souligne ensuite l'importance exceptionnelle de l'idiome euskarien: "leur langue nationale est à peu près la seule dont ils fassent usage; c'est la langue des besoins vulgaires et journaliers, ainsi que des sentiments de famille; c'est surtout celle de la religion, c'est-à-dire de tout l'ordre des croyances, des traditions morales, des règles de conduite, des hautes espérances et des plus intimes émotions. Là est évidemment le grand obstacle. On parle, on pense, on sent en basque, dans un idiome qui n'a rien de commun avec nos idiomes occidentaux; on ne lit ni livres ni journaux français, excepté dans les villes".

Enfin, Félix Pécaut rend également responsable de cette situation le clergé. Ce dernier ne prêche et ne catéchise qu'en basque. Surtout, il se montre hostile à la langue française, considérée comme "le véhicule des idées étrangères et suspectes, de l'esprit d'insubordination et d'incrédulité".

Pourtant, en dépit d'une situation jugée anormale, le délégué à l'inspection générale de l'enseignement primaire préconise l'utilisation de l'idiome local pour l'apprentissage du français car "il n'y a pas d'illusion à se faire: le basque étant la langue non seulement dominante, mais à peu près unique, on ne peut s'en passer". Cette recommandation s'explique donc par l'impossibilité d'agir autrement. D'ailleurs, il arrive que les instituteurs venus du Béarn soient obligés d'apprendre un peu de basque et de recourir à des moniteurs-interprètes, "sous peine de ne pas atteindre la moyenne des élèves"³.

Le rôle accessoire de l'idiome euskarien, sa vocation d'auxiliaire apparaissent également à la lecture du nouveau règlement pour les écoles primaires publiques du département des Basses-Pyrénées, en date du 25 février 1881. L'article 14 stipule que "le français sera seul en usage dans l'école, excepté dans les arrondissements de Bayonne et de Mauléon, où il pourra être fait des exercices de traduction du basque en français, et du français en basque, dans la seule limite du nécessaire, et uniquement en vue d'enseigner aux enfants la langue nationale". Cet article sera ensuite repris dans les nouveaux règlements du 20 mars 1883 (article 12) et du 28 mars 1889 (article 15). Le règlement fait donc preuve de tolérance même si on note un certain recul par rapport à celui de 1851. Ce dernier prévoyait

3. Parfois, un élève des sections supérieures peut même servir d'intermédiaire entre le maître et les nouveaux arrivants.

expressément des exercices bilingues quotidiens alors, qu'à partir de 1881, ils ne sont plus que facultatifs⁴.

A la fin du XIX^e siècle, l'utilisation de la langue locale apparaît inévitable. F. Pécaut le reconnaît volontiers mais pour lui le véritable obstacle est ailleurs: "le basque offre le seul moyen de jeter dès le jeune âge un pont entre le maître et l'élève. Cela s'est toujours pratiqué ainsi, parce que cela ne peut pas se pratiquer autrement. Le mal est que cela se pratique au hasard, sans règle et sans moyens convenables. "L'originalité du rapport repose donc sur les mesures proposées plutôt que sur les recommandations d'emploi du basque. En effet, sur ce point, il y a simplement reprise de pratiques antérieures.

Lorsqu'on examine par la suite les relations entre l'école primaire et les langues régionales, on est frappé du vif intérêt de F. Pécaut pour la situation locale. Comment l'expliquer? L'homme s'intéresse, d'abord, à la pédagogie. Il est vrai, qu'au début des années 1850, il enseigne et dirige (jusqu'en 1857) un établissement scolaire⁵ créé par son oncle Jean Beigbeder⁶. Durant les années 1870, F. Pécaut est même considéré comme un spécialiste des questions pédagogiques: il publie de nombreux articles et effectue plusieurs missions⁷. Enfin, il connaît bien la région. En effet, Félix Pécaut est né en 1828 à Salies-de-Béarn dans une famille protestante. Ses parents l'inscrivent dès l'âge de sept ans à l'école d'Aussurucq qu'il fréquente de 1835 à 1838. Pourquoi cet éloignement? Ses parents connaissaient-ils l'instituteur du village? Avaient-ils eu vent de ses qualités professionnelles? La famille de Félix, qui aurait voulu le voir missionnaire en Amérique du Sud parmi les émigrés béarnais et basques, pensait-elle l'initier ainsi à la langue de ces derniers? Mystère. Toujours est-il que dans ses adieux à l'Ecole Normale Supérieure de Fontenay-aux-Roses, qu'il dirige de 1880 à 1896, il évoque non sans quelque émotion son passage dans la petite école souletine: "C'était au cours de ma première tournée d'inspection générale, dans une pittoresque petite ville des montagnes basques, à Mauléon, dans la même hôtellerie où quarante trois ans auparavant, à l'âge de sept ans, j'avais été conduit par mon père. Il venait alors de me confier aux soins de l'un des bons instituteurs formés par la récente loi de 1833; le lendemain, il me faisait asseoir parmi les jeunes montagnards, dans l'humble école établie sous

4. L'article 30 du précédent règlement, en date du 13 novembre 1851, précise que "l'usage du patois est expressément interdit dans les écoles béarnaises; tous les exercices s'y feront en français. Dans les écoles basques, des exercices de traduction auront lieu chaque jour de vive voix et par écrit, et toutes les parties de l'enseignement concourront à faire acquérir aux enfants l'intelligence et la pratique de la langue française". Source: Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques (référence U3307/22).

5. L'institution protestante Duplessis-Mornay installée aux Batignolles.

6. Jean Beigbeder (1796-1877) fonde l'Ecole Normale des Basses-Pyrénées en 1832 à Lescar. Il l'anime jusqu'en 1840.

7. Notamment en Italie, en 1879, pour y étudier l'organisation de l'enseignement primaire supérieur.

le porche de l'église paroissiale, au milieu du cimetière communal, en face d'un cirque ravissant de montagnes boisées. C'est là que mon imagination a reçu ses plus vives impressions de la nature; là aussi, j'en rends grâce à mon excellent maître basque, que j'ai appris, bien appris, ma grammaire française..."⁸. Sans le souvenir de ces années d'enfance, le délégué aurait-il formulé les mêmes propositions dans son rapport?

Ces dernières sont au nombre de seize:

- I choisir avec un soin tout particulier les candidats basques à l'Ecole Normale. Leur donner durant les deux dernières années des leçons pédagogiques spéciales, à la fois théoriques et pratiques, soit en vue de l'usage à faire du basque dans la division des commençants, soit en vue de la direction générale des cours primaires et des cours d'adultes en Pays basque. Souhait d'une épreuve pédagogique basque (à titre facultatif) à l'examen du brevet de capacité, mais exigence de cette mention pour tout instituteur postulant une école basque⁹.
- II composer un programme spécial d'enseignement, avec des livres élémentaires écrits dans les deux langues, analogues par certains côtés à ceux dont on fait usage pour apprendre une langue vivante étrangère.
- III exercices quotidiens de récitations de morceaux de prose et de poésie.
- IV lectures quotidiennes en commun, à la fin de la classe du matin et de la classe du soir.
- V donner à l'histoire de France une place considérable (afficher les grands événements, avec les noms des principaux personnages et les dates capitales dans des tableaux muraux, auxquels on ramène sans cesse les yeux et l'attention des élèves). Agir de la même manière avec la géographie de la France. Ainsi, on associe "les jeunes Basques à la destinée et aux intérêts de leur grande patrie".
- VI examens trimestriels afin de constater les progrès dans la pratique du français.
- VII instituer des concours obligatoires, analogues à des examens, entre les premières divisions des écoles d'un même canton. Profi-

8. EYGUN, A. "Actualité de Félix Pécaut", *Revue de Pau et du Béarn*, 1974, N° 2, pp. 171-172.

9. Cette proposition va à l'encontre de la politique menée alors par l'administration qui nommait, autant que possible, des instituteurs béarnais en Pays basque. Leur ignorance de l'idiome local devait permettre d'améliorer l'enseignement du français.

ter de ces réunions pour éveiller chez les enfants l'idée de la patrie française.

- VIII exercer les élèves les plus avancés à tenir un journal hebdomadaire de tout ce qui se passe d'intéressant dans le village.
- IX en attendant le vote de la loi sur l'obligation scolaire, instituer des classes du dimanche, consacrées surtout aux exercices de langue, à l'usage des élèves qui ne suivent plus la classe.
- X établir des cours d'adolescents (deux fois par semaine) pour les enfants qui viennent de quitter l'école. Encourager les élèves de ces cours à la fréquentation par une distribution de menues récompenses (livres, crayons, carnets,...).
- XI encourager (par des distinctions honorifiques ou par des récompenses pécuniaires) les instituteurs qui font progresser la connaissance du français.
- XII fonder dans chaque école une bibliothèque. Chaque lundi, le maître s'entretient avec les élèves de ce qu'ils ont trouvé de plus attrayant dans leurs lectures.
- XIII en attendant le vote de la loi sur l'instruction primaire, régler à l'avance les jours et heures des leçons de catéchisme du curé¹⁰.
- XIV s'appliquer à tirer le meilleur parti possible des conférences cantonales en donnant une place notable aux exercices pédagogiques basques. Veiller avec beaucoup d'attention aux choix des sujets. Organiser, si possible, deux conférences annuelles: l'une à St-Palais (pour la Soule et la Navarre), l'autre à Bayonne (pour le Labourd).
- XV nommer des inspecteurs primaires basques pour surveiller toutes ces mesures¹¹.
- XVI toutes ces mesures concernant également les écoles de filles et les écoles congréganistes¹².

L'élaboration d'un manuel bilingue (proposition N° 2) constitue l'une des grandes priorités. Son rôle ne doit pas être seulement scolaire: "je voudrais

10. En effet, de nombreux enfants désertent l'école pour préparer la première communion. Dans un tiers des communes, les heures de catéchisme coïncident avec les heures de classe.

11. AINSI, M. Urruty est chargé, jusqu'en 1893, de l'arrondissement de Mauléon.

12. La mesure, apparemment banale, pose pourtant problème: "J'ajoute à ce propos, tant que l'autorité de l'inspecteur sur le personnel des communautés enseignantes et sur les livres sera balancée par l'autorité occulte des supérieurs, il n'y a pas de réforme sérieuse à espérer dans l'éducation des filles basques".

que ce manuel, destiné à être le principal instrument de la réforme, fût excellent, comme livre à la fois d'instruction générale et d'éducation morale, historique ou patriotique, et qu'il fût digne de devenir le livre de famille autant que le livre de classe". Sa conception nécessite la plus extrême attention. C'est ainsi que des commissions pédagogiques sont instituées à Bayonne et Mauléon, que le ministre de l'Instruction publique charge M. Carresson, inspecteur primaire, de participer à ce travail¹³. Ainsi, "après 35 ans d'honorables services, dans des temps et des circonscriptions souvent difficiles, M. Carresson a obtenu un congé d'inactivité avec traitement intégral. Il doit consacrer son loisir à un travail qui intéresse les progrès de la langue nationale dans les écoles basques"¹⁴.

Plusieurs instituteurs collaborent au projet et exposent même leurs travaux: "un second fait s'impose à l'attention du visiteur, et caractérise l'exposition scolaire de 1881: c'est le nombre des mémoires, on n'en compte pas moins de dix, envoyés par les instituteurs basques, en vue de l'enseignement du français dans les écoles des arrondissements de Mauléon et Bayonne"¹⁵. Plusieurs points y sont traités¹⁶. A savoir:

- les mots usuels rangés dans un ordre méthodique
- des phrases simples à partir de ces mots usuels
- la conjugaison des verbes les plus usités, avec compléments ou attributs, aux principaux temps et aux diverses formes
- des modèles et des canevas de conversations enfantines (l'article fait référence au travail de l'instituteur de Charritte-de-Bas, M. Malet)
- des thèmes et versions (textes français et basques). On cite les compositions les plus intéressantes des instituteurs d'Arbérats-Sillègue (M. Menvielle), de Barcus (M. Esprabens) et, une nouvelle fois, de Charritte-de-Bas (M. Malet)¹⁷

13. Ikherzalea, "Le bilinguisme", *Gure Herria*, 1936, N° septembre-décembre, p. 469.

14. *Bulletin officiel de l'instruction primaire du département des Basses-Pyrénées*, 1882, N° mai-juin, p. 122.

15. L.P., "L'exposition scolaire de Pau", *Bulletin d'éducation et d'instructions populaires*, 1881, N° 1, p. 10.

16. U., "L'exposition scolaire de Pau: travaux personnels des instituteurs basques", *Bulletin d'éducation et d'instruction populaires*, 1881, N° 3. Nous n'avons retrouvé aucun de ces mémoires.

17. L'auteur anonyme de l'article (l'inspecteur primaire M. Urruty?) observe que "L'extrême importance des thèmes et des versions est incontestable, sinon incontestée, et les maîtres ne rompent jamais assez leurs élèves, notamment ceux du cours élémentaire et du cours moyen, à ce double et excellent exercice de gymnastique intellectuelle, qui, ainsi que le démontrent à la fois le bon sens et l'expérience réalisée par quelques instituteurs, est de nature à produire, tant au point de vue de la connaissance de la langue française que sous le rapport du développement des facultés de l'enfant, les résultats les plus féconds dans les écoles rurales du Pays basque".

- des morceaux de récitation en prose et en vers
- des préceptes d'hygiène
- des proverbes basques et français, des maximes
- un vocabulaire basque-français par M. Duhalde, instituteur à Suhescun
- deux brochures d'histoire locale: une série de morceaux se rapportant à l'histoire de la "race euscarienne" par M. Menvielle et, enfin, une *Notice sur la commune de Larrau* par l'instituteur de ce village, M. Iriart.

En dépit des résolutions et des diverses initiatives, le fameux livre ne vit jamais le jour. Par ailleurs, ce projet ne doit pas masquer l'objectif final qui consiste à affirmer, à terme, que "sous les auspices de la République, la langue française et le génie libéral de la France ont annexé à leur empire une province nouvelle". A cet égard, certains passages du rapport sont révélateurs: "De même que nous n'avons pas encore acquitté notre dette de tutelle et de direction morale envers cette race [...] voici les dispositions qui me sembleraient les meilleures pour accélérer l'œuvre d'unification de langue et de culture générale [...] il empêche les communications de tout genre entre nos concitoyens basques et nous, et, si j'ose dire, leur annexion à notre civilisation morale [...] il va sans dire que nul ne songe et ne doit songer à "supprimer "la langue basque; ce serait à la fois violent, impolitique et inutile¹⁸. Elle ne disparaîtra que trop tôt d'elle-même, sous la pression de tout un ordre supérieur de civilisation. Le mouvement s'accomplit lentement chez nous; il est, dit-on, très sensible de l'autre côté des Pyrénées". Le véritable but apparaît clairement: il s'agit de laisser expirer de sa belle mort une langue de moins en moins adaptée aux évolutions de la vie moderne. Alors, progressivement et sans avoir recours à la violence, le français se substituera à l'idiome euskarien.

Durant les années 1880, les mesures préconisées par Félix Pécaut constituent la référence. En 1882, l'Inspecteur d'Académie Audray se réjouit dans son rapport sur l'état de l'instruction publique dans les Basses-Pyrénées des progrès de la langue nationale, résultats "dus à l'usage des thèmes et versions, au retour des instituteurs basques dans leur pays, à un ensemble de procédés recommandés par M. l'Inspecteur général Pécaut"¹⁹. L'année suivante, l'inspecteur primaire de l'arrondissement de Mauléon, M. Urruty, déclare dans son rapport: "résultats excellents dans une vingtaine

18. Félix Pécaut ajoute, que pour faire face à une situation préoccupante, le Gouvernement doit appliquer des "moyens exceptionnels" mais "réguliers, [...], purement scolaires et pacifiques". Le fait d'insister sur ce dernier point ne révèle-t-il pas l'existence d'un courant favorable à des mesures beaucoup plus vigoureuses?

19. "Rapport sur l'instruction primaire dans les Basses-Pyrénées", *Délibérations du Conseil Général*, 1882, session d'août, p. 166.

d'écoles, satisfaisants dans une centaine; laissant enfin à désirer dans une quarantaine, dont les instituteurs et les institutrices n'ont point l'ardeur et l'aptitude nécessaires pour vaincre les difficultés qu'offre encore aujourd'hui, l'enseignement de la langue nationale dans les écoles rurales basques. Néanmoins, depuis 1881, la situation s'est considérablement améliorée et s'améliore tous les jours. Les exercices de thèmes et versions, les causeries entre maîtres et élèves, les exercices de récitation dès l'entrée de l'enfant à l'école, les lectures commentées par le maître, voilà à quoi sont dus principalement les progrès réalisés dans cet enseignement, qui est, surtout en Pays basque, la base de l'édifice"²⁰.

En 1888, c'est au tour de l'inspecteur primaire de l'arrondissement de Bayonne, M. Devinat, de donner son avis dans un rapport sur les progrès de l'enseignement du français en Pays basque: "avant 1884, un certain nombre d'écoles basques étaient dirigées par des Béarnais. On croyait alors pouvoir proscrire absolument le basque de l'école, et choisir des maîtres complètement étrangers à l'idiome local. Il y avait là une exagération dont l'expérience a fait justice. Que le basque descende au rôle très humble d'intermédiaire entre les débutants et leur maître: soit; mais n'est-ce pas une vérité de bon sens, qu'il est impossible de communiquer avec les élèves, dans leurs premières années de scolarité, sans parler alternativement le basque et le français, sans les mélanger, pour ainsi dire, le premier dominant d'abord, l'autre ensuite? Seul, un maître connaissant les deux langues peut vaincre cette difficulté, faciliter ainsi les débuts de l'enfant, lui rendre l'école attrayante, et diriger avec succès sa première éducation [...] L'administration le reconnaît aujourd'hui et agit en conséquence [...] L'étude d'une langue exigeant de sérieux efforts de mémoire, et, par conséquent, des répétitions fréquentes, l'élève basque répète beaucoup pour apprendre la langue française, mais dans des exercices différents et sous des formes variées, sans fatigue et sans dégoût. Au cours préparatoire, le texte lu, le matin, au tableau noir ou sur le livre, est traduit oralement en basque par les élèves aidés du maître. Cette première traduction donne le sens exact des mots, des phrases, du morceau tout entier. Elle est immédiatement suivie d'une autre de basque en français: le maître lit, mais en basque, les mots principaux de la première phrase, puis la phrase entière et celles qui la suivent, en les faisant traduire en français au fur et à mesure. Le même texte est lu et traduit à nouveau dans l'après-midi, et sert de thème, autant que possible, aux exercices d'écriture et de copie, de grammaire et d'orthographe, de conjugaisons orales, de composition française, de dessin, et même aux causeries du jour. Il est revu une fois dans la semaine, et plusieurs fois dans le mois [...] Quant aux résultats déjà obtenus, ils sont satisfaisants"²¹.

20. "Rapport sur l'instruction primaire dans les Basses-Pyrénées", *Délibérations du Conseil Général*, 1883, session d'août, p. 132.

21. Rapport cité dans: Pécaut, F. "L'enseignement élémentaire du français en Pays basque", *Bulletin officiel de l'instruction primaire du département des Basses-Pyrénées*, 1888, N° 1, pp. 14-20.

Le rapport Pécaut inaugure donc une période de tolérance linguistique même si, à terme, le français doit constituer l'unique langue d'enseignement. L'emploi du basque, bien qu'officiellement admis, ne l'est qu'à titre facultatif, pour servir seulement de point de départ et d'appui à l'enseignement de la langue nationale. Malgré tout, les positions du délégué tranchent singulièrement avec la politique d'exclusion linguistique des décennies suivantes. Mais cette période ne dure guère. Quant aux partisans d'une utilisation exclusive du français, ils n'ont jamais désarmé.

Déjà, en 1881, L. Soulice écrit: "L'étude du passé, la détermination des retards que subit une idée juste [la propagation du français] pour faire son chemin et passer dans le domaine de la pratique, c'est là, ce nous semble, la meilleure réponse à opposer à ces esprits optimistes qui veulent, disent-ils, le développement de l'instruction mais estiment "qu'elle doit se propager dans notre pays, non par des actes de coercition, mais par le progrès naturel des mœurs publiques, par les encouragements qui lui seront accordés, par le contact de ceux qui ont reçu les bienfaits de l'instruction avec les populations encore ignorantes"²². Pourtant, L. Soulice approuve le rapport de F. Pécaut. Il est vrai que les objectifs concordent (faire triompher la langue nationale) et les obstacles sont clairement identifiés (notamment le clergé). En fait, seuls les moyens diffèrent. Par ailleurs, en ces temps difficiles pour le nouveau régime, il ne paraît pas particulièrement judicieux d'étaler au grand jour les divergences entre républicains.

Dès 1888, on observe une remise en question des mesures préconisées par F. Pécaut. Ce dernier publie alors, dans le *Bulletin officiel de l'instruction primaire du département des Basses-Pyrénées*, un article qui ressemble fort à une défense de ses propositions pédagogiques²³. En effet, à cette époque, l'inspecteur général Irénée Carré expérimente en Bretagne une nouvelle méthode relative à l'enseignement de la langue nationale dans les régions où domine un idiome particulier²⁴. Il affirme qu'il est possible d'apprendre le français à des enfants qui n'en savent pas un mot lorsqu'ils arrivent en classe, sans aucun recours à leur langue maternelle. Ainsi, ils apprennent non seulement à parler mais encore à penser directement en français, ce qui leur permet de s'exprimer par la suite avec une plus grande facilité²⁵. Finalement, à partir de 1890, on assiste à un changement radical

22. Soulice, L. *Notes pour servir à l'histoire de l'instruction primaire dans les Basses-Pyrénées*, Pau, Véronèse, 1881, pp. 43-44.

23. Voir la note 21 pour les références de cet article.

24. I. Carré se rend en Pays basque dès 1889 pour y présenter sa méthode aux instituteurs des arrondissements de Bayonne (à Cambo) et de Mauléon (à Saint-Palais).

25. I. Carré collabore également, de 1896 à 1899, au journal pédagogique et scolaire *L'enseignement pratique*. L'objectif de ce dernier est publié dans le N° 1 de mars 1896: "Les journaux scolaires parisiens ne répondent qu'imparfaitement aux besoins de nos écoles de campagnes [...]. En outre, les travaux scolaires de ces journaux sont composés pour des

...

de politique: les dispositions de F. Pécaut sont abandonnées au profit de celles d'I. Carré²⁶.

Mais sur quels principes repose la nouvelle méthode?²⁷

D'abord, pour I. Carré, un enfant de 5 à 6 ans à son entrée en classe ne connaît que très peu de mots dans sa langue maternelle. D'après une expérience menée par un instituteur du Finistère, un bambin posséderait au plus 500 mots dont la plupart ont trait aux questions religieuses, soit environ 200 mots concernant la vie usuelle. I. Carré considère ce savoir comme "trop insignifiant pour qu'on en tienne compte". Ensuite, il condamne les exercices de traduction. Il lui semble souvent difficile de trouver dans deux langues différentes deux mots qui rendent parfaitement la même idée. Sur-tout, il affirme qu'on ne parle jamais bien une langue apprise par des traductions. On peut la connaître, l'écrire; mais pas la parler correctement. Enfin, il insiste sur un dernier élément. Dans les régions où l'on ne parle que le français, les mères transmettent la langue sans avoir recours à un autre idiome. Pourtant, leurs enfants les comprennent et parviennent même à exprimer une foule d'idées.

C'est en s'inspirant des procédés de la mère que l'instituteur pourra apprendre le français aux petits enfants qui l'ignorent à leur arrivée en classe. Les premières causeries, consacrées à l'étude du vocabulaire le plus indispensable, consistent à aller des objets aux mots qui les expriment. L'instituteur montre un objet (réellement ou au moyen d'une image), le nomme et les enfants répètent. Il en donne aussi les qualités les plus frappantes comme la couleur, la forme, l'étendue, ce qui amène l'emploi des adjectifs en même temps que les noms. En deuxième lieu, il faut passer au verbe. Comme pour les objets, on va des actes mêmes aux verbes qui en sont l'expression. Il faut donc que l'enfant agisse, puis on lui explique ce

...

enfants sachant le français à leur entrée à l'école et parlant cette langue dans leur famille. Donc, ils ne peuvent guère être utilisés en Bretagne, en Flandre, dans le Pays basque, en Corse, en Algérie, en Tunisie,... Dans ces écoles, non seulement tout l'enseignement primaire doit avoir pour but et pour base l'étude méthodique et l'emploi constant de la langue française", clef de toute acquisition "mais encore il doit être donné par des procédés spéciaux".

Source: Caspard-Karydis, P.; Chambon, A. Fraisse, G.; Poindron, D. *La presse d'éducation et d'enseignement XVIII^e-1940*, Tome II, D-J, Paris, I.N.R.P. / C.N.R.S., 1984, 688 p.

26. L'abandon du basque en classe s'accompagne du retour d'anciennes habitudes: interdiction de parler la langue maternelle en récréation, nominations de maîtres ignorant l'idiome local (souvent des Béarnais).

Lire, à ce sujet, la lettre d'Etienne Decrept dans: Goyhenetche, J., "Les origines sociales et historiques de l'association Euskalzaleen Biltzarra", *Bulletin du Musée basque*, 1993, N° 135, p. 60.

27. Le travail qui suit est tiré de: Galludec, M. "Compte-rendu de la conférence faite par M. Carré, Inspecteur général, aux instituteurs et institutrices des arrondissements de Vannes, Lorient et Pontivy, à Auray, le 17 octobre 1889", *Bulletin officiel de l'instruction primaire du département des Basses-Pyrénées*, 1890, N° 1, pp. 12-21.

qu'il fait. Il est possible, à ce propos, d'accomplir de nombreuses actions en classe comme par exemple se lever, s'asseoir, ouvrir la porte, ... Au début, on utilise le passé, le présent et le futur car l'enfant ne distingue nettement que ces trois temps. Le maître veille à ce que les verbes ne soient jamais prononcés isolément et qu'ils entrent dans une proposition complète. Les pronoms, les prépositions, les adverbes et les conjonctions ne doivent être introduits que plus tard et progressivement. Ici aussi, l'instituteur accomplit de diverses façons certains actes devant les élèves qui, à leur tour, les exécutent en disant ce qu'ils font: je frappe la table avec la règle (préposition), je frappe avec la règle et le crayon (conjonction), je frappe doucement (adverbe), ...

En conclusion, I. Carré pense que "si la mère arrive, en deux ou trois ans, à faire comprendre à son enfant tout ce qu'elle lui dit et à lui faire exprimer tout ce qu'il voit, tout ce qu'il fait ou tout ce qu'il veut, à plus forte raison, le maître devra forcément obtenir le même résultat en deux ou trois mois, s'il emploie les mêmes procédés, mais coordonnés, progressifs, méthodiques, avec des enfants plus âgés, à l'esprit plus ouvert, et dont les facultés ont, par suite, plus de force et sont capables d'une attention plus soutenue".

Cette nouvelle méthode connaît un grand succès auprès des inspecteurs primaires qui la recommandent fortement aux maîtres²⁸. Ainsi l'inspecteur de Bayonne, E. Gougère, publie-t-il plusieurs articles à ce sujet dans le *Bulletin officiel de l'instruction primaire du département des Basses-Pyrénées*: "[...] une excellente méthode, la vraie, pour arriver à d'heureux résultats dans l'enseignement de la langue maternelle (*sic*) et nous engageons vivement tous nos maîtres à entrer résolument dans la voie indiquée par l'honorable Inspecteur Général M. Carré"²⁹, "Ce sont justement là les reproches que j'ai toujours faits [...] à la méthode dite de traduction qui a été longtemps en usage dans le pays basque et qui est encore chère à beaucoup de maîtres [...] Si, sachant le basque vous voulez apprendre le français, oubliez le basque [...] Puisque nous rejetons la méthode des thèmes et versions que nous jugeons mauvaise [...] N'ayez recours au basque que le moins possible, pas du tout serait le mieux [...] Aussi je recommande plus que jamais au personnel de nos écoles basques de ne pas perdre de vue les modestes mais précieux livrets que M. Carré a composés à l'intention des petits français qui arrivent en classe ne sachant pas un mot de notre belle langue maternelle. Maîtres et maîtresses ont intérêt à s'y reporter souvent et, pour dire toute ma pensée, ils devraient, au début de l'année scolaire avec les nouvelles recrues, s'astreindre à les suivre pas à pas"³⁰. En 1894, M. Jouve remplace M. Urruty à la tête de la circonscription de Mauléon. Le nouvel ins-

28. On parle, indistinctement, de méthode Carré, directe ou maternelle.

29. GOUGÈRE, E. "Sur l'enseignement du français à l'école primaire", *Bulletin officiel de l'instruction primaire du département des Basses-Pyrénées*, 1890, N° 6, pp. 156-159.

30. GOUGÈRE, E. "Aux maîtres basques", *Bulletin officiel de l'instruction primaire du département des Basses-Pyrénées*, 1890, N° 13, pp. 327-330.

pecteur passe pour un spécialiste de la méthode Carré qu'il a déjà expérimentée en Algérie où il était en poste jusqu'alors. Il s'efforce, dans ses nouvelles fonctions, d'expliquer et de propager la nouvelle méthode tout en condamnant vivement les procédés de traduction.

Un tel revirement ne cesse de surprendre. Comment expliquer le rejet aussi catégorique de procédés jugés excellents jusque là? L'engouement des inspecteurs est-il réel ou répond-il à des directives hiérarchiques?³¹ En fin de compte, cette évolution pédagogique n'est-elle pas aussi politique?

Il est vrai que le contexte de l'époque s'avère particulièrement agité. Au niveau national, les réactionnaires soutenus par les catholiques tentent de renverser la République. Mais celle-ci se consolide chaque jour davantage et renforce sa politique anticléricale. Au niveau local, le clergé dans sa grande majorité rejette le régime en place³². La tension monte et les incidents se multiplient. C'est le cas, par exemple, lorsqu'à partir de 1890 le gouvernement décide d'interdire l'enseignement religieux en basque³³. Plus que jamais, en cette fin de XIX^e siècle, l'idiome local apparaît pour certains comme le support des idées hostiles à la République: défense du basque et lutte contre les idées libérales et laïques vont alors de pair³⁴.

Quant aux maîtres et aux maîtresses, ils se montrent réticents à l'égard de la nouvelle politique pédagogique. C'est ce que reconnaît explicitement l'inspecteur de l'arrondissement de Mauléon, M. Masson: "La supériorité de cette méthode sur l'ancienne est incontestable et cependant il n'y a eu, dès le début, qu'un très petit nombre de maîtres qui l'aient adoptée et appliquée. La plupart n'en comprenant pas les avantages la déclaraient inefficace. Habités à suivre les anciens procédés, ils ne se sont décidés que lentement et comme à regret à entrer dans la voie qui leur était tracée. Il a fallu insister beaucoup dans les conférences, dans les visites d'écoles, pour décider tout le monde à faire l'essai loyal d'une méthode qui, intelligemment appliquée,

31. La seconde hypothèse semble la plus probable, du moins pour l'inspecteur de Mauléon, M. Urruty.

32. Félix Pécaut le signale déjà, en 1880, dans son rapport d'inspection: "[le clergé] passe pour être généralement hostile aux institutions actuelles".

33. Au sujet de cette affaire, voir: Tauzia, P. "La III^e République et l'enseignement religieux en langue basque (1890-1905)", *Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne*, 1973, N° 129, pp. 367-384.

34. A ce propos, l'article du chanoine Adema publié dans la *Semaine de Bayonne* du 21 mai 1890 est révélateur: "Maintenant surtout où tant d'éléments dissolvants conspirent contre nos mœurs religieuses et la conservation de notre langue basque, il importe de défendre notre pauvre mais noble pays contre tout envahisseur étranger, soit de doctrine, soit de législation, soit même de modes, qui tendrait à enlever son noble cachet à notre nationalité.

Il appartient au clergé, à tous les esprits cultivés du pays, aux familles de noble ou vieille souche, ainsi qu'à tous les hommes d'honneur qui n'ont pas dégénéré parmi les races étrangères, ni sur les chemins de la fortune, ni sous les chaînes de la science. Il appartient à tout vrai Basque, de soutenir et d'encourager tout ce qui tend à conserver deux trésors de notre antique famille: notre catholicisme et notre langue".

donne des résultats satisfaisants”³⁵. Ainsi, en 1899, seules quatre-vingts écoles environ, sur les cent quatre-vingt deux de la circonscription de Mauléon, suivent “judicieusement et intelligemment” la méthode Carré alors que seulement une dizaine “suit encore les anciens errements”³⁶. L’inspecteur se félicite pourtant des résultats obtenus. Il remarque que les enfants, ainsi initiés à la connaissance de la langue nationale, arrivent à l’âge ordinaire “convenablement” préparés à l’examen et que leurs compositions comptent beaucoup moins de tournures particulières à la langue basque et d’inversions caractéristiques de “ceux qui n’ont appris le français que par des traductions”. D’ailleurs, en trois ou quatre ans, les notes obtenues en composition française par les candidats au certificat d’études primaires ont progressé³⁷. Enfin, il remarque que les maîtres qui ont adopté les nouveaux principes sont ceux qui présentent le plus de candidats et qui ont le plus de succès.

Mais cet optimisme paraît bien excessif à la lecture de certains rapports. En effet, ces derniers insistent souvent sur la lenteur des progrès et la grande faiblesse de la composition française. Ils soulignent aussi la persistance de certaines difficultés comme, par exemple, la mauvaise fréquentation scolaire. Enfin, ils leur arrivent parfois de mettre en cause le personnel enseignant³⁸. Les observations les plus fréquentes concernent la routine des maîtres, les leçons souvent abstraites, l’importance accordée à la mémorisation plutôt qu’à la compréhension, la parole monopolisée par l’enseignant d’où une trop grande passivité des élèves,... En définitive la méthode Carré, d’une application difficile dans de nombreuses zones, n’a pas permis d’atteindre les résultats escomptés. La situation demeure toujours aussi préoccupante et, en 1913, on en vient même à adopter un nouveau programme pour les écoles primaires basques³⁹.

Selon les auteurs de la réforme, “l’enseignement dans les écoles rurales du Pays basque ne peut avoir les mêmes caractères que partout ailleurs à cause de la difficulté de la langue et de l’irrégularité de la fréquentation, mauvaise à certaines époques de l’année”. Ils insistent sur l’effort particu-

35. MASSON, M. “De l’enseignement de la langue française au Pays basque”, *Bulletin officiel de l’instruction primaire du département des Basses-Pyrénées*, 1899, N° 6, pp. 134-137.

36. MASSON, M. *Op. cit.*, p. 135.

37. “Tandis que la moyenne de ces notes ne s’élevait guère au-dessus de 3 ou 4, il y a quelques années, elle a passé à 5 et même à 6 dans les dernières sessions”. Masson, M. *Op. cit.*, p. 137.

38. Le ton de la critique est généralement modéré même si, de temps à autre, l’irritation perce. Ainsi, l’inspecteur de l’arrondissement de Bayonne, M. Destribats, déclare-t-il en 1898 dans son rapport au Conseil Général: “L’ornière, la routine, tel est le grand obstacle au progrès pédagogique. Il en va de même des résolutions prises dans nos conférences car si tous les proclament excellentes, le petit nombre seul s’efforce de les faire passer dans la pratique [...] Nos jeunes aspirants au certificat d’études primaires deviennent, il est vrai, plus nombreux d’année en année, mais la qualité laisse trop souvent à désirer. Notre enseignement sent trop le manuel et il ne s’appuie pas suffisamment sur les réalités”.

39. Voir: “Programmes pour les écoles primaires basques”, *Bulletin officiel de l’instruction primaire du département des Basses-Pyrénées*, 1913, N° 7 bis du mois de juillet.

lier que le maître doit porter à l'étude du français usuel. Pour cela, ils n'hésitent pas à réduire les horaires de certaines matières comme, par exemple, l'histoire et la géographie (de toute manière, affirment-ils, les enfants ne retiennent guère de bénéfice de l'étude de ces deux matières car ils ne possèdent pas correctement les notions de temps et d'espace).

Mais le nouveau programme fait surtout preuve d'originalité en demandant que "suivant [...] la pensée de Pécaut, il soit laissé aux maîtres qui voudront user de ce système, la faculté de se livrer en classe à des exercices de traduction de basque en français et inversement. Ce procédé peut donner de bons résultats, grâce à l'effort d'attention et de recherche qu'il exige, et il peut également constituer un excellent mode d'initiation intellectuelle, car il permet de saisir sur le vif les différences de construction entre le basque et le français, et de familiariser, dès leur plus jeune âge, les enfants avec le génie de la langue française". Ce passage ressemble à un aveu d'échec. En effet, le rappel des directives Pécaut, pourtant sévèrement critiquées à partir de 1890, souligne les limites de la méthode Carré et la nécessité d'une adaptation. Il est vrai, que dans les zones rurales où le basque domine, les maîtres peuvent difficilement s'en passer pour communiquer avec les nouveaux arrivants. Quant aux exercices de traduction, ils n'ont de toute évidence jamais totalement disparu. Finalement, le programme de 1913 officialise des pratiques tolérées par la force des choses dans les zones les plus bascophones.

* * *

Au lendemain de la Première Guerre mondiale, la réforme de 1913 tombe aux oubliettes. Le mot d'ordre du moment préconise, à nouveau, l'apprentissage du français par le français. Dans un contexte d'euphorie patriotique et d'unité nationale retrouvée, les autorités ne manifestent aucun véritable intérêt pour les langues régionales. Pour s'en convaincre, il suffit de parcourir la circulaire du ministre de l'Instruction publique, Anatole de Monzie, relative aux idiomes locaux, en date du 14 août 1925: "L'école laïque [...] ne saurait abriter des parlars concurrents d'une langue française dont le culte jaloux n'aura jamais assez d'autels [...] "Celui-là seul est vraiment français du cœur à l'âme et de la tête aux pieds qui sait, parle et lit la langue française". Jusqu'à ce que cette définition de Musset soit applicable à l'unanimité des citoyens adultes, l'enseignement des patois devra être considéré comme un luxe et je vous prie de croire que notre époque n'est guère favorable aux dépenses de luxe pour compte de la collectivité. "Pourtant, durant l'entre-deux-guerres, l'apprentissage du français pose toujours problème en Pays basque. En dépit d'une réelle diffusion, de nombreux rapports soulignent la lenteur des progrès⁴⁰. Dans les écoles rurales, des maîtres

40. Comment mesurer avec précision les progrès du français? Est-il raisonnable de s'en tenir aux seuls rapports officiels? Le contexte du moment ne dicte-t-il pas, parfois, les "convictions" et l'optimisme (ou le pessimisme) des inspecteurs? Par ailleurs, la diffusion du français n'est pas uniforme: le phénomène se traduit par des disparités spatiales, chronologiques et sociales.

continuent même à utiliser le basque avec les nouveaux arrivants. Mais ils l'interdisent aux élèves les plus âgés –censés connaître le français– et n'hésitent pas à les punir en cas d'“infraction”⁴¹.

Enfin, contrairement aux clichés, l'enseignement primaire public des années 1880 à 1914 ne donne ni l'image d'une absolue rigidité ni d'une parfaite uniformité. Les inspecteurs se suivent mais ne se ressemblent pas forcément: leurs approches pédagogiques peuvent diverger ... voire s'opposer. Tous les maîtres n'utilisent pas une seule et même méthode d'apprentissage du français. Au contraire, ils tentent de s'adapter dans la mesure du possible au public scolaire⁴². Ils doivent aussi tenir compte des directives, pas toujours concordantes, et d'une mise en œuvre souvent difficile. Dans ces conditions, il semble peu probable que les consignes des autorités aient toujours été suivies à la lettre: discours officiels et réalité ne coïncident pas forcément ...

41. Avec quelle intensité a-t-on recours à la langue locale? aux punitions? Tout dépend, en fait, des hommes et des époques. En la matière, la diversité des situations constitue la règle: des recherches sur le sujet permettraient d'apporter des précisions et de mieux appréhender la réalité.

42. Peut-on enseigner de la même manière à Saint-Jean-de-Luz et à Sare? à Saint-Jean-Pied-de-Port et à Estérençuby? N'y a-t-il pas parfois, au sein d'une même commune, des différences de public et donc d'enseignement entre le bourg et les hameaux dotés d'écoles? entre le bourg d'Hasparren et le quartier Celhay par exemple?